



## Formation validante 40 heures : dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

### Pour procéder :

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription » de la session de votre choix ci-dessous,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

### Rennes

- Session 1 en présentiel : 20 - 21 janvier (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 2 en distanciel : 24 février (3h)
- Session 3 en présentiel : 3 - 4 mars (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 4 en distanciel : 17 mars (4h)
- Session 5 en présentiel : 1er avril (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)



#### Préinscription

*Cette formation est en cours, les inscriptions ne sont plus possibles.*

### Plérin

- Session 1 en présentiel : 24 - 25 mars (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 2 en distanciel : 28 avril (3h)
- Session 3 en présentiel : 12- 13 mai (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 4 en distanciel : 9 juin (4h)
- Session 5 en présentiel : 16 juin (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)



#### Préinscription

*Cette formation est en cours, les inscriptions ne sont plus possibles.*

### Quimper

- Session 1 en présentiel : 29 - 30 septembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 2 en distanciel : 6 octobre (3h)
- Session 3 en présentiel : 17 - 18 novembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)
- Session 4 en distanciel : 24 novembre (4h)
- Session 5 en présentiel : 1er décembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)



#### Préinscription

*Cette session est complète. Vous pouvez vous préinscrire et votre demande sera placée sur liste d'attente. Nous prendrons contact avec vous en cas de désistement*